

ET SI C'ÉTAIT LE MOMENT DE FAIRE LE POINT SUR VOTRE PARCOURS ?



LE CDG 56 VOUS ACCOMPAGNE À TRAVERS

LE BILAN PROFESSIONNEL

+ DANS QUEL OBJECTIF ?

- ▶ Analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel, un projet de formation, de repositionnement professionnel, dans le cadre d'une évolution professionnelle, et / ou un maintien dans l'emploi

+ COMMENT SE DÉROULE UN BILAN ?

- ▶ 8 séances individuelles de 2h programmées sur une période de 3 à 4 mois
- ▶ Les séances peuvent être réalisées en présentiel, en visio ou sur site
- ▶ La conseillère en évolution professionnelle vous accompagne dans votre démarche en vous aidant à :
 - Mettre en perspective votre parcours, vos motivations et vos compétences
 - Utiliser des outils proposés facilitant la recherche et l'analyse de différentes pistes d'évolution professionnelle
 - Préparer des mises en relations avec des collectivités ou autres employeurs
- ▶ Vous vous engagez dans une démarche proactive à travers :
 - Une participation volontaire tout au long de l'accompagnement
 - Un travail de réflexion et la réalisation de travaux intersessions
 - La mise en place des démarches de recherche d'information au cours du bilan



+ FINANCEMENT

- ▶ Demande de prise en charge écrite auprès de votre employeur, via le CPF (Compte personnel de formation)
- ▶ Possibilité de prise en charge par le FIPHP pour les agents détenant une RQTH ou engagés dans une procédure de reclassement pour raisons de santé (agent déclaré inapte ou en cours de reclassement) ou en PPR

CONTACTS

Service Transitions Professionnelles :
evolutionpro@cdg56.fr

Stéphanie BOIZET 02 97 61 54 62
Maëlanne BRIÈRE - 02 97 01 52 87